



À propos de nous ▾

- ▶ À propos de nous
- ▶ Nos partenaires
- ▶ Plan axé sur les résultats
- ▶ Accessibilité
- ▶ Engagement du MDEI en matière de services
- ▶ Service en français

Explorer le gouvernement >

Pour nous joindre >

- ▶ Répertoire téléphonique ➡
- ▶ Centres ServiceOntario ➡
- ▶ Députés ➡
- ▶ Questions?
- ▶ Commentaires sur le site Web

Médias sociaux : suivez-nous



Plan axé sur les résultats

Document d'information sur le budget des dépenses et la planification axée sur les résultats

2011-2012

Ministère de la Recherche et de l'Innovation

ISSN 1718-7044

This document is available in English.

Pour obtenir des renseignements, veuillez communiquer avec la :

Direction de la planification des activités et des finances
Ministère de la Recherche et de l'Innovation
Tél. : 416-325-6421 
Télec. : 416-327-4239 

Table des matières

	Page
PARTIE I : PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2011-2012	
Vue d'ensemble du ministère	4
Mandat du ministère	4
Initiatives ministérielles clés	5
Contribution du ministère à la réalisation des priorités et des résultats clés	12
L'avenir	13
Annexe 1 : Points saillants des réalisations au cours de l'exercice 2010-2011	15
Lois	21

Mesure de performance	22
Organigramme du ministère	23
Organismes, conseils et commissions	24
INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE	
Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2011-2012	25
Tableau 2 : Sommaire — Fonctionnement et immobilisations par crédit	26
Principaux résultats en matière de rendement pour l'exercice 2009-2010	27
Tableau 3 : Dépenses ministérielles 2010-2011	27
GLOSSAIRE	28

PARTIE I : Plan axé sur les résultats publié 2011-2012

VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

L'innovation est essentielle pour constituer une économie vigoureuse qui crée des emplois et protège l'éducation et la santé. Favoriser une économie axée sur l'innovation et concurrentielle à l'échelle internationale constitue une priorité pour l'Ontario et un élément essentiel du plan Ontario ouvert sur le monde.

Créé en 2005, le ministère de la Recherche et de l'Innovation (MRI) vise à renforcer la position de premier plan qu'occupe l'Ontario en tant qu'économie axée sur l'innovation qui crée de nouveaux emplois et des possibilités pour les familles. Le ministère finance et appuie les projets de recherche, d'innovation et de commercialisation et les partenariats dans toute la province. Il collabore avec les collègues, les hôpitaux de recherche, les universités, les entités du secteur privé et les autres gouvernements.

Mandat du ministère

Le mandat du ministère est de favoriser une culture de l'innovation, de faire de l'Ontario un chef de file en matière d'innovation et de promouvoir la province, à l'échelle nationale et internationale, comme un endroit où l'innovation constitue la priorité.

Orientation stratégique : Programme d'innovation de l'Ontario

En avril 2008, le ministère a mis en œuvre le **Programme d'innovation de l'Ontario**, doté de 3,2 milliards de dollars, pour faire de l'innovation un élément moteur de l'économie de l'Ontario. Ce programme jette les assises nécessaires pour réaliser d'importantes initiatives ministérielles qui appuient une économie vigoureuse et novatrice et de bons emplois pour les familles ontariennes.

En 2011, le Programme d'innovation de l'Ontario continuera d'améliorer la productivité, la compétitivité et la prospérité de l'Ontario en renforçant les voies qui relient les chercheurs, les entreprises et les marchés mondiaux.

Le Programme d'innovation guidera les investissements dans des secteurs où l'Ontario est ou deviendra un chef de file mondial. Les secteurs d'intérêt de l'Ontario incluent : la bioéconomie et les énergies propres, les technologies de pointe en santé, la recherche pharmaceutique et la fabrication, ainsi que les médias numériques et les technologies de l'information et des communications.

Priorités ministérielles

Dans le cadre de l'exercice 2011-2012, le Programme d'innovation de l'Ontario orientera les investissements et les travaux du ministère dans les domaines ci-dessous afin de créer des entreprises et des emplois à forte croissance pour l'avenir :

- Constituer un réseau d'innovation de renommée internationale pouvant devenir chef de file mondial;

- Soutenir la recherche afin de développer des talents et de générer de nouvelles idées;
- Accélérer la commercialisation d'idées en soutenant les entrepreneurs novateurs et les entreprises à forte croissance;
- Revitaliser le capital de risque pour stimuler l'innovation et assurer la compétitivité à l'échelle mondiale.

Constituer un réseau d'innovation de renommée internationale pouvant devenir chef de file mondial

Le **Réseau ontarien d'excellence (le « Réseau EXCEL »)** continue de jouer un rôle essentiel pour aider l'Ontario à mettre en œuvre son Programme d'innovation à l'échelle régionale, où l'innovation se trouve chez des personnes novatrices et des entreprises à forte croissance.

En 2010, le ministère a créé 14 centres régionaux d'innovation dans la province qui fonctionnent à titre de principaux organismes de prestation de services du Réseau EXCEL. Ces 14 centres sont :

- Communitech Technology Association (Waterloo);
- Innovation Durham Northumberland (Durham);
- Eastern Lake Ontario Regional Innovation Network (Kingston);
- Centre d'innovation de Guelph (Guelph);
- Centre régional d'innovation de Halton (Halton);
- Innovation Factory (Kingston);
- District de la découverte MaRS (Toronto);
- Niagara Interactive Media Generator (nGen) (St. Catharines);
- Northern Technology Alliance (Northern Ontario);
- Centre de recherche et d'innovation d'Ottawa (CRIO) (Ottawa);
- Research Innovation Commercialization Centre (Mississauga);
- WEtech Alliance (Windsor);
- TechAlliance of Southwestern Ontario (London);
- ventureLAB (York).

Le Réseau ontarien d'excellence (le « Réseau EXCEL ») constitue le réseau d'innovation panprovincial revitalisé et axé sur les clients de l'Ontario.

Le Réseau EXCEL appuie également les jeunes entreprises, les nouvelles compagnies de croissance, les petites et moyennes entreprises et les grandes entreprises intérieures et multinationales qui désirent privilégier l'innovation pour obtenir un avantage concurrentiel mondial et créer de nouvelles richesses en Ontario.

Le Réseau EXCEL offre une gamme complète de programmes et services, notamment :

- **Les programmes et services accélérateurs des affaires :** Série de programmes et de services pour aider à renforcer les dispositions à l'entrepreneuriat, créer des entreprises concurrentielles à l'échelon mondial et aider les innovateurs qui relèvent tous les défis et saisissent toutes les possibilités qui accompagnent la création d'une entreprise innovatrice;
- **Les programmes et services de collaboration entre l'industrie et l'université :** Ces programmes et services visent à accélérer le passage, des laboratoires de l'Ontario au marché mondial, des découvertes de la recherche de calibre mondial; à appuyer la collaboration entre l'industrie et l'université à propos de défis de recherche technique avec les établissements de recherche existants (collèges, universités, hôpitaux, etc.); à développer les talents en cultivant les aptitudes à l'entrepreneuriat et aux affaires et offrir une expérience du monde réel à la prochaine génération d'innovateurs de l'Ontario.

En 2011, le ministère continuera de développer et d'élargir le Réseau EXCEL, principalement en intégrant le Réseau collégial pour l'innovation industrielle, la National Angel Organization de l'Ontario et de nombreux centres sectoriels d'innovation.

En tirant profit de la valeur de toutes les composantes du système d'innovation de l'Ontario, le Réseau EXCEL aide les talents locaux à :

- Comblent l'écart entre la découverte et les produits prêts à la commercialisation;
- Lancer de nouveaux produits et services sur les marchés mondiaux;
- Bâtir des entreprises axées sur le monde et prêtes à recevoir des investissements.

Au total, on compte près de 150 organismes et plus de 1 100 experts en commercialisation, chefs

d'entreprise, leaders communautaires et investisseurs de toute la province qui se consacrent à transformer les nouvelles découvertes et les nouvelles idées en technologies, produits et services de l'avenir.

Annoncé en 2010, l'**Institut ontarien de recherche sur le cerveau (IORC)** est un organisme indépendant, sans but lucratif et financé par le MRI créé dans le but de devenir un centre reconnu à l'échelle internationale pour l'excellence en recherche sur le cerveau, traduction et innovation. En misant sur les révolutions constantes en neuroscience, l'IORC souhaite tirer profit de la force remarquable de l'Ontario en recherche sur le cerveau et en médecine pour réussir à avoir un impact social, économique et sur la santé. Le MRI investit 15 millions de dollars sur 3 ans depuis l'exercice 2010-2011 pour soutenir les activités de l'IORC.

Soutenir la recherche afin de développer des talents et de générer de nouvelles idées

Les personnes talentueuses et leurs idées constituent la base du Réseau d'innovation de l'Ontario. Le ministère de la Recherche et de l'Innovation appuie plusieurs initiatives qui encouragent la recherche de classe mondiale et le développement du talent dans les universités, collèges et centres hospitaliers de l'Ontario.

Le **Programme d'excellence en recherche du Fonds pour la recherche en Ontario (Programme ER-FRO)** accorde aux chercheurs le soutien nécessaire pour effectuer des recherches de pointe. Il favorise l'excellence en recherche en Ontario en

appuyant la recherche transformatrice qui présente une valeur stratégique pour la province à l'échelle internationale. Le Programme ER-FRO est axé sur l'excellence scientifique et le potentiel élevé de commercialisation, et cible les initiatives de recherche nouvelles et de pointe – tout en encourageant et en célébrant l'innovation par l'entremise de ses activités de liaison.

En 2010-2011, le MRI a annoncé un investissement de 11,5 millions de dollars dans le cadre du Programme ER-FRO pour soutenir l'Ontario Consortium for Regeneration Inducing Therapeutics, dirigé par le Dr Mick Bhatia à l'Université McMaster.

Le Dr Bhatia s'est engagé à faire de l'Ontario un chef de file de la découverte de médicaments axés sur les cellules souches humaines. Le Dr Bhatia s'emploie en particulier à définir des méthodes d'activation du processus régénérateur des cellules souches et à créer des médicaments qui réparent les dégâts causés par le cancer et d'autres maladies liées aux tissus et aux organes.

Le MRI a investi 368,6 millions de dollars dans le Programme ER-FRO depuis 2006-2007 pour appuyer 91 projets de pointe dans la province, ce qui a généré des investissements de contrepartie de 737,2 millions de dollars de la part de partenaires industriels, institutionnels et fédéraux.

Par l'entremise du Programme ER-FRO, le **volet Leadership mondial en génomique et en sciences de la vie (volet GL²)** a organisé, en 2009-2010, un concours spécial pour appuyer la génomique et la recherche fondamentale et appliquée liée à la génomique dans les universités, hôpitaux et autres établissements de recherche en Ontario.

Le volet GL² appuie la création de nouvelles connaissances pour accroître l'innovation en concentrant ses investissements dans des projets de pointe et d'envergure en matière de génomique et de recherche liée à la génomique.

En avril 2010, le MRI a annoncé un investissement de plus de 115 millions de dollars dans 19 projets de recherche de pointe. Les chercheurs affectés à ces projets travaillent à découvrir de nouvelles thérapies et technologies qui permettront aux gens d'être en meilleure santé et qui protégeront l'environnement et la biodiversité.

Grâce au **Programme d'infrastructure de recherche du Fonds de recherche de l'Ontario** (Programme IR-FRO), les chercheurs disposent des fonds nécessaires pour investir dans du matériel et des installations ultramodernes. En fournissant aux chercheurs le matériel dont ils ont besoin, les établissements de recherche de la province peuvent attirer les personnes les plus talentueuses et se doter de la capacité nécessaire pour effectuer des travaux de recherche de calibre mondial.

Depuis 2004-2005, le MRI a investi environ 593,8 millions de dollars pour couvrir les coûts d'infrastructure de 1 264 projets de recherche de pointe dans toute la province. De plus, le Programme IF-FRO génère des investissements de contrepartie de près de 1,4 milliard de dollars de la part du gouvernement fédéral et de partenaires institutionnels.

Bourses de nouveaux chercheurs Jusqu'à maintenant, le MRI a octroyé 79,5 millions de dollars à 568 chercheurs nouvellement nommés afin de les aider à former leurs équipes et de les aider au début de leur carrière. Chaque chercheur reçoit jusqu'à 140 000 \$ du MRI, ainsi qu'une contribution de 50 000 \$ de son établissement. Depuis 2003, les récipiendaires des bourses de nouveaux chercheurs ont capté l'attention de plus de 61 494 jeunes au moyen de 596 activités de sensibilisation.

Bourses de recherche postdoctorale Jusqu'à présent, le MRI a octroyé 12,3 millions de dollars en bourses de recherche postdoctorale afin d'appuyer 247 boursiers en Ontario. Le programme recrute et retient de jeunes scientifiques exceptionnels afin qu'ils deviennent pendant deux ans boursiers de recherches postdoctorales dans des établissements de recherche en Ontario. Pour chaque boursier, les

établissements reçoivent 25 000\$ par année pendant deux ans du MRI, montant égalé par l'établissement.

Programmes de rayonnement auprès des jeunes Depuis 2005-2006, le MRI a investi 5,2 millions de dollars dans 42 projets du Programme de sensibilisation des jeunes aux sciences et à la technologie et 34 projets du Programme de participation des enseignants à la recherche scientifique et technologique afin d'aider les jeunes et les enseignants à faire l'expérience de la science sous la supervision des plus grands chercheurs de l'Ontario.

L'Institut ontarien de recherche sur le cancer (IIRC) est un organisme autonome sans but lucratif financé par le MRI. Il effectue des recherches innovatrices sur les causes et les traitements du cancer. Le MRI investira en tout 357 millions de dollars au cours des cinq premières années d'existence de l'IIRC pour l'aider à couvrir ses coûts de fonctionnement et d'immobilisations. En 2010-2011, l'IIRC a lancé un projet de recherche canadien doté d'un budget de 20 millions de dollars afin de décoder le génome du cancer de la prostate. Avec l'appui financier de Cancer de la prostate Canada, les chercheurs de l'IIRC se serviront de renseignements génétiques précis des patients afin de personnaliser leurs diagnostics et traitements du cancer de la prostate. Cette recherche aidera les médecins à déterminer quels patients ont besoin de thérapies intensives et quels patients tireront avantage d'un suivi minutieux.

L'IIRC a fait un investissement en mars 2011 dans le but d'accélérer la mise en marché d'une technologie de dépistage à haute capacité potentiellement révolutionnaire pour favoriser la découverte de médicaments anticancer. Du nom de Smart Well PlateMC, cette technologie mise au point à l'Université de Toronto par les Drs Aaron Wheeler et Jeffrey Wrana est un dispositif tenant dans la paume de la main, qui se sert de la microfluidique numérique, une technique qui permet la manipulation de cellules et de minuscules gouttelettes sur une plateforme ouverte sans parties mobiles.

Le Dr Wheeler est un récipiendaire de la Bourse de nouveaux chercheurs et du Programme IR-FRO, pour un montant totalisant 500 000 \$. Le Dr Wrana a reçu plus de 6 millions de dollars par l'entremise des programmes ER-FRO et IR-FRO.

Soutenir les entrepreneurs novateurs et les entreprises à forte croissance

En plus du soutien qu'il offre au moyen du Réseau EXCEL, le ministère de la Recherche et de l'Innovation offre plusieurs initiatives qui aident les entrepreneurs et les entreprises à possibilité de forte croissance à transformer des idées et découvertes chefs de file en technologies, produits et services de demain. L'appui aux entreprises à forte croissance mène à la création d'emplois en Ontario. Une récente étude économique a démontré qu'entre 1993 et 2003, les entreprises à forte croissance ne représentaient que 4 % des entreprises au Canada, mais avaient créé 45 % des emplois nets.

En 2010-2011, le gouvernement de l'Ontario a créé le Projet de développement accéléré des technologies de l'eau (TechnEAU Plus), un projet de 5 millions de dollars échelonné sur 3 ans qui fera la promotion de la mise en valeur du secteur de l'approvisionnement en eau et du secteur relatif aux eaux usées de l'Ontario. TechnEAU Plus permettra d'accroître leur capacité à concevoir, mettre à l'essai et commercialiser des technologies et des services novateurs pour le traitement et la gestion de l'eau et des eaux usées et en faire la démonstration, ainsi qu'à élargir leurs perspectives commerciales au pays et à l'étranger. TechnEAU Plus misera sur le momentum vécu par les entreprises du secteur de l'approvisionnement en eau et offrant des technologies de soutien du secteur de l'eau de l'Ontario afin qu'elles puissent croître, prendre de l'expansion et exporter leur expertise ontarienne. Ce projet constituera également une tribune permettant aux gouvernements, au secteur privé et aux établissements d'études supérieures d'échanger des renseignements et des idées sur les façons de hisser l'Ontario au rang de chef de file dans les domaines de la conception et de la commercialisation de technologies et de services novateurs pour le traitement et la gestion de l'eau et des eaux usées.

Les étapes clés de l'exercice financier en cours comprennent la création du conseil d'administration de TechnEAU Plus et l'exécution de diverses ententes avec le ministère afin d'entreprendre les activités.

Le **Fonds pour les projets pilotes d'innovation** a été annoncé en 2006. Il a pour but d'aider les entreprises à mettre au point des technologies émergentes, l'accent étant mis sur les technologies dans les domaines de l'environnement, des énergies de remplacement, des bioproduits, de l'hydrogène et d'autres technologies ayant une importance globale. Jusqu'à présent, le MRI a financé plus de 20 entreprises novatrices de l'Ontario qui dirigeront la prochaine génération de projets novateurs.

Dérivée de l'Institut pour les sciences optiques de l'Université de Toronto, **Vive Nano** est une entreprise primée ayant mis au point un processus écologique pour la création de produits et matériaux à l'aide de la nanotechnologie.

Le financement de 3,8 millions de dollars provenant du FPPI aide l'entreprise à bâtir une usine pilote, à affiner ses procédés et à atteindre la pleine production. L'entreprise emploiera 19 nouveaux travailleurs qualifiés au cours des deux prochaines années, notamment des chimistes, techniciens, ingénieurs, gestionnaires de projets ainsi qu'un contrôleur.

Le **Réseau ontarien d'excellence (Réseau EXCEL)** comprend le District de la découverte MaRS, les centres d'excellence de l'Ontario ainsi que 14 centres régionaux d'innovation et donne accès à plus de 400 « experts en commercialisation » situés partout dans la province et qui aident les entrepreneurs et les entreprises en technologie à démarrer et à faire croître leur entreprise.

De 2007 à 2010, le Réseau EXCEL a permis à plus de 2 000 clients de :

- D'obtenir plus de 530 millions de dollars en investissements privés et plus de 144 millions de dollars en investissements publics;
- Créer ou conserver plus de 25 000 emplois;
- Protéger plus de 5 700 nouvelles idées au moyen de permis, divulgations, brevets et droits d'auteur;
- Mettre au point plus de 2 100 prototypes;
- Commercialiser plus de 1 200 produits et services;
- Faciliter plus de 9 500 partenariats entre le secteur de la recherche et l'industrie;
- Vendre à plus de 9 800 nouveaux clients.

Le **Fonds de soutien aux écosystèmes d'affaires** appuie des partenariats de pointe entre les universités et l'industrie qui accéléreront la conception de produits dans des marchés mondiaux émergents. En 2009-2010 et au début de l'exercice 2010-2011, le ministère a lancé quatre nouveaux centres d'innovation:

- GreenCentre Canada a reçu 13,6 millions de dollars pour concevoir la prochaine génération de produits industriels écologiques;
- Coral CEA a reçu 9,3 millions de dollars pour aider les entreprises ontariennes à être concurrentielles dans le marché international des applications adaptées aux communications, qui fournit la prochaine génération d'outils d'efficacité destinés à diverses applications industrielles;
- Le Carrefour Communité : l'accélérateur de médias numériques et de supports mobiles a reçu 26,4 millions de dollars pour faire en sorte que l'Ontario demeure un chef de file dans le marché en pleine croissance des applications de médias numériques et de supports mobiles dans un éventail d'industries;
- L'Échange des technologies de la santé (HTX) a reçu 21 millions de dollars qui lui permettront d'établir des partenariats avec des entreprises novatrices, des établissements de recherche et des fournisseurs de soins de santé afin de mettre au point des technologies fonctionnelles et médicales de pointe pouvant être commercialisées dans le monde.

L'**Exonération fiscale ontarienne pour la commercialisation** a été annoncée en 2008 pour aider les entreprises nouvellement constituées qui exploitent un commerce dans des secteurs prioritaires en encourageant la commercialisation de la propriété intellectuelle mise au point dans les universités et collèges canadiens admissibles. Le programme leur offre une exonération de l'impôt sur les sociétés et l'impôt minimum sur les sociétés pour leurs dix premières années d'imposition.

Revitaliser le capital de risque pour stimuler l'innovation et assurer la compétitivité à l'échelle mondiale

Le capital de risque constitue un élément essentiel au financement des entreprises à forte croissance de l'Ontario qui créent des emplois de grande qualité. Le ministère de la Recherche et de l'Innovation aide les jeunes entreprises à forte croissance à avoir accès au capital dont elles ont besoin pour continuer de croître et de créer des emplois partout dans la province. Le ministère a lancé trois initiatives axées sur le marché afin de générer des investissements de la part du secteur privé.

Le **Fonds ontarien de développement des technologies émergentes (FODTE)** est un fonds d'investissement direct établi par la province de l'Ontario en 2009. Le FODTE investira 250 millions de dollars sur une période de sept ans, de concert avec les investisseurs admissibles, dans des entreprises ontariennes privées, innovantes et à forte croissance. Le Fonds est géré par la Société ontarienne de financement de la croissance (SOFC), organisme du ministère de la Recherche et de l'Innovation de l'Ontario. Jusqu'à présent, la Société ontarienne de financement de la croissance a approuvé, par l'entremise du FODTE, des investissements d'environ 34,8 millions de dollars dans 16 entreprises de technologie ontariennes: Avvasi Inc., B5 Media, Bering Media Inc., Covarity Precision Inc., Ecobee Inc., Energate, evandtech, iStopOver, Morega, Natrix Separations, Neuraxon, Peraso, Shoplogix, TeloIP, Verold et Woodland Biofuels.

Fonds ontarien de capital-risque. En 2007-2008, le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, la Banque Royale du Canada, la Banque de développement du Canada et la Financière Manuvie se sont engagés à emboîter le pas à l'Ontario, qui avait investi 90 millions de dollars, afin de créer le Fonds ontarien de capital-risque, doté de 205 millions de dollars. La contribution de l'Ontario est détenue par la Société ontarienne de financement de la croissance. Le Fonds est géré par Northleaf Capital (anciennement TD Private Equity) pour le compte des commanditaires, y compris l'Ontario. Jusqu'à maintenant, Northleaf Capital, le gestionnaire du Fonds, investit près de 20 millions de dollars dans deux fonds basés en Ontario et gérés par

En juin 2009, le **Fonds** a fait son premier coinvestissement, de l'ordre de 1,8 million de dollars, dans I Love Rewards, un fournisseur web ontarien de programmes de récompense et reconnaissance d'employés, ainsi que de prix en vente et encouragement à la vente.

Fondée par Razor Suleman, I Love Rewards travaille avec les plus grands employeurs d'Amérique du Nord pour recruter, retenir et inspirer les employés. L'entreprise est sur le point de devenir un chef de file mondial de l'industrie des récompenses et de la

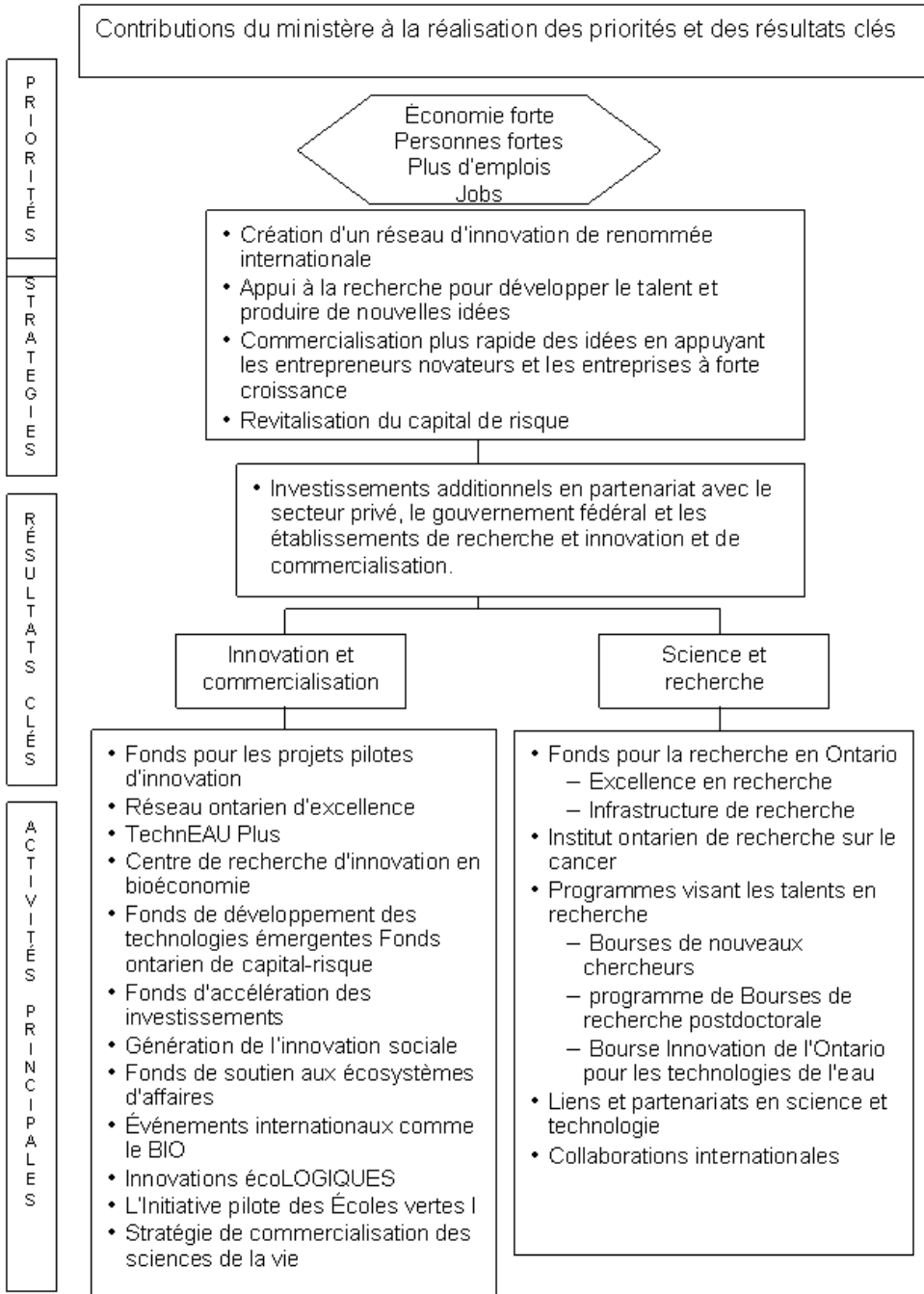
Georgian Partners, XPV Capital Corporation. Le Fonds ontarien de capital-risque a également coinvesti directement dans deux entreprises ontariennes : I Love Rewards et BlueCat Networks.

Le Fonds d'accélération des investissements (FAI)

Le FAI permet d'accélérer la croissance d'entreprises en technologie nouvellement constituées en Ontario et de les préparer à recevoir d'autres financements provenant de sociétés de capital-risque et d'investisseurs providentiels. Le Fonds investit jusqu'à 500 000 \$ dans des entreprises ayant la possibilité de devenir des chefs de file mondiaux dans leur domaine et de générer des avantages économiques durables pour l'Ontario. Le FAI a investi un total de 19 millions de dollars dans 34 jeunes entreprises. Ces entreprises ont également reçu un total de 59,9 millions de dollars provenant d'investissements privés.

reconnaissance, un marché de 47 milliards de dollars.

L'entreprise a été classée parmi les 50 meilleures petites et moyennes entreprises pour lesquelles travailler au Canada; parmi les meilleurs employeurs de la RGT pour 2007, 2008 et 2009; parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada pour 2007 et 2008.



L'AVENIR

Au cours de l'exercice 2011-2012, le MRI se concentrera sur la mise en œuvre du Programme d'innovation de l'Ontario et élargira davantage le Réseau ontarien d'excellence (Réseau EXCEL), misera sur la réussite d'autres programmes et initiatives en vigueur et donnera suite aux engagements pris en

vertu de programmes et de lois.

Budget de 2011 : un engagement continu envers l'innovation

Le budget de 2011 démontre l'engagement continu de l'Ontario envers l'innovation à titre de plateforme soutenant le plan Ontario ouvert sur le monde afin d'accélérer la transformation de l'Ontario en une économie de l'innovation.

Le ministère continuera de déployer le Programme d'innovation de l'Ontario s'échelonnant sur plusieurs années. De plus, tous les programmes continueront de collaborer avec le Réseau EXCEL afin de mettre en œuvre des programmes ciblés qui favorisent l'innovation entrepreneuriale et commerciale.

Stratégie d'innovation sociale : continuité des partenariats avec l'entreprise sociale

Les familles ontariennes veulent que le gouvernement continue d'offrir les services qui leur sont chers d'une façon plus efficace sans exercer de pression supplémentaire sur les finances publiques.

Il s'agit d'un défi qui a regroupé trois ministères de l'Ontario. Le ministère de la Recherche et de l'Innovation, le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ) et le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration (MACI) ont commencé à élaborer une stratégie d'innovation sociale qui transformera la façon dont fonctionne le gouvernement.

Qu'est-ce que l'innovation sociale? Les innovations sociales font évoluer les systèmes. Elles modifient les perceptions, comportements et structures qui donnent lieu à des défis sociaux, des défis que le gouvernement a habituellement eu à relever seul.

En termes clairs, l'innovation sociale consiste à générer des actifs et des idées qui permettent aux organismes d'augmenter leurs revenus et d'accroître leur capacité, leur propriété intellectuelle et leurs actifs afin de générer de nouveaux revenus, créer davantage de capacité et relever les défis sociaux en collaboration avec le gouvernement.

Les trois ministères réunissent des décideurs, des chefs d'entreprise et des intervenants d'organismes sans but lucratif afin de constituer une trousse à outils pour une politique en matière d'innovation sociale. Au cours des dernières années, le gouvernement a reçu un large éventail de recommandations afin d'aider à créer de la capacité en matière d'innovation sociale. Ces recommandations, qui provenaient du gouvernement et de l'extérieur, étaient vastes et changeantes et portaient sur divers éléments comme les finances sociales, l'utilisation des médias numériques à des fins sociales, de nouveaux types d'entreprise, ainsi qu'un large éventail d'outils destinés aux municipalités. Notre objectif est de collaborer avec les intervenants afin de constituer une trousse à outils qui convient à l'Ontario – une trousse à outils qui permettra aux innovateurs sociaux d'atteindre leurs objectifs de gain social tout en créant une valeur économique dans la province.

Cette approche ne suggère en rien que le gouvernement se décharge de ses responsabilités en matière de défis sociaux et les refile au secteur privé et aux organismes sans but lucratif. En réalité, en encourageant l'innovation sociale, nous mettons à profit l'argent des contribuables afin de créer davantage de capacité pour pouvoir offrir des services de la façon la plus avantageuse qui soit au plan social.

Stratégie ontarienne de l'eau

En 2010, le gouvernement s'est fixé pour objectif de faire de la province un chef de file nord-américain dans l'élaboration et la vente de nouveaux services et technologies destinés à la conservation et au traitement de l'eau.

Plusieurs programmes appuyant les initiatives entreprises en vertu de la *Loi de 2010 sur le développement des technologies de l'eau et la conservation de l'eau* sont en cours de préparation.

La Stratégie ontarienne de l'eau encourage aussi l'innovation et la commercialisation dans le secteur de l'eau :

- Le **Fonds pour les projets pilotes d'innovation – Tour de concours sur les enjeux relatifs à l'eau** soutient la démonstration de nouvelles technologies de traitement et de conservation de l'eau pouvant être exportées à des clients du monde entier.
- Le **Programme d'excellence en**

Création d'un réseau de l'eau de renommée internationale

La *Loi de 2010 sur le développement des technologies de l'eau et la conservation de l'eau* a été adoptée en novembre 2010.

Elle favorisera la création et l'exportation de technologies novatrices en matière d'eau propre, fera la promotion de la conservation de l'eau et générera des possibilités économiques dans la province.

La Loi autorise la création du Projet de développement accéléré des technologies de l'eau (TechnEAU Plus), un centre technologique qui rassemble l'industrie, les universités et le gouvernement afin de développer ce secteur et en faire la promotion à l'étranger.

La Loi permet au gouvernement d'établir des normes de conservation de l'eau, d'encourager

recherche du Fonds pour la recherche en Ontario, qui comporte un volet axé sur

l'élaboration de solutions centrées sur l'eau, a récemment tenu une compétition pour des projets de recherche en technologie de traitement et de conservation de l'eau.

la conservation de l'eau au sein des organismes publics et d'exiger que des institutions du secteur public élargi se dotent de plans de conservation de l'eau.

- La **Bourse Innovation de l'Ontario pour les technologies de l'eau** souligne l'excellence, le leadership, l'entrepreneuriat et la performance remarquable d'une entreprise qui met au point une technologie centrée sur l'eau et pouvant avoir un succès commercial en lien avec la conservation ou le traitement de l'eau.

Expansion de l'Institut Perimeter de l'Ontario

Le budget fournira 50 millions de dollars supplémentaires sur une période de 10 ans à l'**Institut Perimeter**, qui a permis à l'Ontario de devenir un centre chef de file mondial de la physique théorique. La réputation de l'Institut est telle que le professeur Stephen Hawking a accepté d'en devenir le titulaire émérite de la chaire de recherche.

« Le volet scientifique choisi par l'Institut Perimeter, qui relie la théorie quantique et l'espace-temps, constitue l'élément central de nouvelles connaissances émergentes, ayant trait non seulement aux trous noirs et au commencement de l'univers, mais également à la physique nucléaire et corpusculaire, aux ordinateurs quantiques et à la science des nouveaux matériaux. L'Institut Perimeter constitue une formidable expérience en physique théorique. Je souhaite et prévois que de grandes réalisations se produiront ici. »

Prof. Stephen Hawking, titulaire émérite de la chaire de recherche, Institut Perimeter, Waterloo

Dans

Le cadre des mesures prises par la province pour optimiser ses ressources en réduisant le gaspillage, en éliminant les doublons, en renforçant la surveillance et en trouvant d'autres façons d'économiser, le MRI rationalisera les programmes de soutien aux chercheurs talentueux et aux entreprises afin d'économiser 76 millions au cours des trois prochaines années. Ces mesures incluent la fin des prix Découverte – programme de bourses d'excellence du premier ministre et des prix Catalyseur – programme de bourses d'excellence du premier ministre, comme l'a annoncé le ministre des Finances en décembre 2010.

ANNEXE 1 : POINTS SAILLANTS DES RÉALISATIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2010-2011

Le ministère de la Recherche et de l'Innovation est clairement axé sur l'engagement du gouvernement envers l'innovation pour propulser la croissance économique dans tous les secteurs de l'économie.

Jeter les bases de l'innovation : le Programme d'innovation de l'Ontario

En avril 2008, le ministère a mis en œuvre le **Programme d'innovation de l'Ontario**, doté de 3,2 milliards de dollars, pour faire de l'innovation un élément moteur de l'économie de l'Ontario. Ce programme jette les assises nécessaires pour réaliser d'importantes initiatives ministérielles qui appuient une économie vigoureuse et novatrice et de bons emplois pour les familles ontariennes.

Le Programme d'innovation de l'Ontario continue d'améliorer la productivité, la compétitivité et la prospérité de l'Ontario en renforçant les voies qui relient les chercheurs, les entreprises et les marchés mondiaux.

Le Programme d'innovation vise à générer la croissance dans les industries qui forgeront notre avenir et à créer les emplois et la prospérité de l'avenir. Il se base sur la plus grande force de la province : le talent et l'ingéniosité des Ontariens. Le Programme appuie les éléments suivants :

- Constituer un réseau d'innovation de renommée internationale pouvant devenir chef de file mondial;
- Soutenir la recherche afin de développer des talents et de générer de nouvelles idées;
- Accélérer la commercialisation d'idées en soutenant les entrepreneurs novateurs et les entreprises à forte croissance;
- Revitaliser le capital de risque pour stimuler l'innovation et assurer la compétitivité à l'échelle mondiale.

Générer l'économie d'innovation de demain dès aujourd'hui : secteurs prioritaires

Le Programme d'innovation guidera les investissements dans des secteurs où l'Ontario est ou deviendra un chef de file mondial. Les secteurs d'intérêt de l'Ontario incluent : la bioéconomie et les énergies propres, les technologies de pointe en santé, la recherche pharmaceutique et la fabrication, ainsi que les médias numériques et les technologies de l'information et des communications.

Investissements au cours de 2010-2011

- Bioéconomie et énergies propres (133,6 millions de dollars);
- Technologies de pointe en santé et recherche pharmaceutique (305,4 millions de dollars);
- Médias numériques et technologies de l'information et des communications (91,3 millions de dollars).

Soutenir la recherche afin de développer des talents et de générer de nouvelles idées

Les personnes talentueuses et leurs idées constituent la base du Réseau d'innovation de l'Ontario. Le ministère de la Recherche et de l'Innovation appuie plusieurs initiatives qui encouragent la recherche de classe mondiale et le développement du talent dans les universités, collèges et centres hospitaliers de l'Ontario.

Le **Programme d'excellence en recherche du Fonds pour la recherche en Ontario (Programme ER-FRO)** accorde aux chercheurs le soutien nécessaire pour effectuer des recherches de pointe. Il favorise l'excellence en recherche en Ontario et contribue à améliorer le climat, les compétences et les connaissances des entreprises – tout en encourageant et en célébrant l'innovation par l'entremise de ses activités de liaison.

Le MRI a investi 368,6 millions de dollars dans le Programme ER-FRO depuis 2006-2007 pour appuyer 91 projets de pointe dans la province, ce qui a généré des investissements de contrepartie de 737,2 millions de dollars de la part de plus de 430 partenaires industriels, institutionnels et fédéraux.

Par l'entremise du Programme ER-FRO, le **volet Leadership mondial en génomique et en sciences de la vie (volet GL²)** a organisé, en 2009-2010, un concours spécial pour appuyer la génomique et la recherche fondamentale et appliquée liée à la génomique dans les universités, hôpitaux et autres établissements de recherche en Ontario.

Le volet GL² appuie la création de nouvelles connaissances pour accroître l'innovation en concentrant ses investissements dans des projets de pointe et d'envergure en matière de génomique et de recherche liée à la génomique.

En avril 2010, le MRI a annoncé un investissement de plus de 114,6 millions de dollars dans 19 projets de recherche de pointe. Les chercheurs affectés à ces projets travaillent à découvrir de nouvelles thérapies et technologies qui permettront aux gens d'être en meilleure santé et qui protégeront l'environnement et la biodiversité.

Grâce au **Programme d'infrastructure de recherche du Fonds de recherche de l'Ontario** (Programme IR-FRO), les chercheurs disposent des fonds nécessaires pour investir dans du matériel et des installations ultramodernes. En fournissant aux chercheurs le matériel dont ils ont besoin, les établissements de recherche de la province peuvent attirer les personnes les plus talentueuses et se doter de la capacité nécessaire pour effectuer des travaux de recherche de calibre mondial.

Depuis 2004-2005, le MRI a investi environ 593,8 millions de dollars pour couvrir les coûts d'infrastructure de 1 264 projets de recherche de pointe dans toute la province. De plus, le Programme IR-FRO génère des investissements de contrepartie de près de 1,4 milliard de dollars de la part du gouvernement fédéral et de partenaires institutionnels.

La **Stratégie ontarienne de commercialisation des sciences de la vie** a été lancée en avril 2010 et comprenait :

- Un fonds auxiliaire de 7 millions de dollars pour les sciences de la vie provenant du Fonds d'accélération des investissements afin de permettre une ronde spéciale de financement unique réservée exclusivement aux entreprises de biotechnologie de l'Ontario;
- Mesures incitatives centrées sur les essais cliniques :
 1. Accroître la capacité du Population Health Research Institute de Hamilton afin de soutenir la gestion d'essais de phase IV à l'échelle mondiale.
 2. Élaboration d'un nouveau cadre panprovincial de coordination pour simplifier les procédures administratives et les examens déontologiques des essais cliniques multicentres. Ce cadre inclurait aussi l'adoption d'un processus commun de passation de marchés.

Bourses de nouveaux chercheurs Jusqu'à maintenant, le MRI a octroyé 79,5 millions de dollars à 568 chercheurs nouvellement nommés afin de les aider à former leurs équipes et de les aider au début de leur carrière. Chaque chercheur reçoit jusqu'à 140 000 \$ du MRI, ainsi qu'une contribution de 50 000 \$

de son établissement. Depuis 2003, les récipiendaires des bourses de nouveaux chercheurs ont capté l'attention de plus de 61 494 jeunes au moyen de 596 activités de sensibilisation.

Bourses de recherche postdoctorale Jusqu'à présent, le MRI a octroyé 12,3 millions de dollars en bourses de recherche postdoctorale afin d'appuyer 247 boursiers en Ontario. Le programme recrute et retient de jeunes scientifiques exceptionnels afin qu'ils deviennent pendant deux ans boursiers de recherches postdoctorales dans des établissements de recherche en Ontario. Pour chaque boursier, les établissements reçoivent 25 000 \$ par année pendant deux ans du MRI, montant égalé par l'établissement.

Le **Programme de collaboration stratégique à l'échelle internationale (PCSI)** est un programme de financement des collaborations stratégiques internationales entre les établissements de recherche de l'Ontario et la collectivité de recherche globale. Le programme vise à améliorer le potentiel économique à long terme de l'Ontario en attirant et conservant les meilleurs et plus brillants esprits de recherche. Depuis 2005-2006, le PCSI a octroyé 4,1 millions de dollars pour financer 29 collaborations internationales en recherche.

L'Institut ontarien de recherche sur le cancer (IORC) est un organisme autonome sans but lucratif financé par le MRI. Il effectue des recherches innovatrices sur les causes et les traitements du cancer. Le MRI a investi en tout 357 millions de dollars au cours des cinq premières années d'existence de l'IORC pour l'aider à couvrir ses coûts de fonctionnement et d'immobilisations.

Collaborations internationales Le ministère a conclu un protocole d'entente avec plusieurs pays, notamment Israël, la Chine, l'Inde et Singapour, et un montant totalisant 3,5 millions sera engagé pour promouvoir des activités conjointes de recherche et de commercialisation. En 2011-2012, le MRI continuera de financer des projets et activités en vertu de ces ententes.

Événements internationaux Le ministère participe à des événements internationaux majeurs pour promouvoir les compétences de l'Ontario dans des secteurs clés, promouvoir les programmes du MRI, renforcer les liens avec les partenaires internationaux et attirer des talents et des investissements. En 2011-2012, le MRI s'appuiera sur le succès qu'il a obtenu à des événements antérieurs - BIO, BIO Asie, rencontre de Québec – et élargira sa portée grâce à un plan d'événements exhaustif.

Soutenir les entrepreneurs novateurs et les entreprises à forte croissance

En plus du soutien qu'il offre au moyen du Réseau EXCEL, le ministère de la Recherche et de l'Innovation offre plusieurs initiatives qui aident les entrepreneurs et les entreprises à possibilité de forte croissance à transformer des idées et découvertes chefs de file en technologies, produits et services de demain.

La **Bourse Innovation de l'Ontario pour les technologies de l'eau** souligne l'excellence, le leadership, l'entrepreneuriat et la performance remarquable d'une entreprise qui met au point une technologie centrée sur l'eau et pouvant avoir un succès commercial en lien avec la conservation ou le traitement de l'eau.

Le **Fonds pour les projets pilotes d'innovation** a été annoncé en 2006. Il a pour but d'aider les entreprises à mettre au point des technologies émergentes, l'accent étant mis sur les technologies dans les domaines de l'environnement, des énergies de remplacement, des bioproduits, de l'hydrogène et d'autres technologies ayant une importance globale. Jusqu'à présent, le MRI a financé plus de 20 entreprises novatrices de l'Ontario qui dirigeront la prochaine génération de projets novateurs comme ceux portant sur l'hydroélectricité et les nouveaux panneaux solaires.

L'exonération fiscale ontarienne pour la commercialisation a été annoncée en 2008 afin d'appuyer les nouvelles entreprises de secteurs prioritaires en encourageant la commercialisation de la propriété intellectuelle développée par des universités, des collèges ou des établissements de recherche canadiens admissibles. Le programme accorde aux entreprises admissibles une exonération de l'impôt des sociétés de l'Ontario et de l'impôt minimum sur le revenu des sociétés pendant leurs dix premières années d'imposition.

Le **Fonds de soutien aux écosystèmes d'affaires** appuie des partenariats de pointe entre les universités et l'industrie qui accéléreront la conception de produits dans des marchés mondiaux émergents. En 2009-2010 et au début de l'exercice 2010-2011, le ministère a lancé quatre nouveaux centres d'innovation :

- GreenCentre Canada a reçu 13,6 millions de dollars pour concevoir la prochaine génération de produits industriels écologiques;
- Coral CEA a reçu 9,3 millions de dollars pour aider les entreprises ontariennes à être concurrentielles dans le marché international des applications adaptées aux communications, qui fournit la prochaine génération d'outils d'efficacité destinés à diverses applications industrielles;
- Le Carrefour Communité : l'accélérateur de médias numériques et de supports mobiles a reçu 26,4 millions de dollars pour faire en sorte que l'Ontario demeure un chef de file dans le marché en pleine croissance des applications de médias numériques et de supports

- mobiles dans un éventail d'industries;
- L'Échange des technologies de la santé (HTX) a reçu 21 millions de dollars qui lui permettront d'établir des partenariats avec des entreprises novatrices, des établissements de recherche et des fournisseurs de soins de santé afin de mettre au point des technologies fonctionnelles et médicales de pointe pouvant être commercialisées dans le monde.

Revitaliser le capital de risque pour stimuler l'innovation et assurer la compétitivité à l'échelle mondiale

Le ministère de la Recherche et de l'Innovation aide les jeunes entreprises à forte croissance à avoir accès au capital dont elles ont besoin pour continuer de croître et de créer des emplois partout dans la province. Le ministère a lancé trois initiatives axées sur le marché afin de générer des investissements de la part du secteur privé.

Le **Fonds ontarien de développement des technologies émergentes (FODTE)** est un fonds d'investissement direct établi par la province de l'Ontario en 2009. Le FODTE investira 250 millions de dollars sur une période de sept ans, de concert avec les investisseurs admissibles, dans des entreprises ontariennes privées, innovantes et à forte croissance. Le Fonds est géré par la Société ontarienne de financement de la croissance (SOFC), organisme du ministère de la Recherche et de l'Innovation de l'Ontario. Jusqu'à présent, la Société ontarienne de financement de la croissance a approuvé, par l'entremise du FODTE, des investissements d'environ 34,8 millions de dollars dans 16 entreprises de technologie ontariennes : Avvasi Inc., B5 Media, Bering Media Inc., Covarity Precision Inc., Ecobee Inc., Energate, evandtech, iStopOver, Morega, Matrix Separations, Neuraxon, Peraso, Shoplogix, TeloIP, Verold et Woodland Biofuels.

Fonds ontarien de capital-risque. En 2007-2008, le Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS), la Banque Royale du Canada, la Banque de développement du Canada et la Financière Manuvie se sont engagés à emboîter le pas à l'Ontario, qui avait investi 90 millions de dollars, afin de créer le Fonds ontarien de capital-risque, doté de 205 millions de dollars. La contribution de l'Ontario est détenue par la Société ontarienne de financement de la croissance. Le Fonds est géré par Northleaf Capital (anciennement TD Private Equity) pour le compte des commanditaires, y compris l'Ontario. Jusqu'à maintenant, Northleaf Capital, le gestionnaire du Fonds, investit près de 20 millions de dollars dans deux fonds basés en Ontario et gérés par Georgian Partners, XPV Capital Corporation. Le Fonds ontarien de capital-risque a également coinvesti directement dans deux entreprises ontariennes : I Love Rewards et BlueCat Networks.

Le Fonds d'accélération des investissements (FAI) Le FAI permet d'accélérer la croissance d'entreprises en technologie nouvellement constituées en Ontario et de les préparer à recevoir d'autres financements provenant de sociétés de capital-risque et d'investisseurs providentiels. Le Fonds investit jusqu'à 500 000 \$ dans des entreprises ayant la possibilité de devenir des chefs de file mondiaux dans leur domaine et de générer des avantages économiques durables pour l'Ontario. Le FAI a investi un total de 19 millions de dollars dans 34 jeunes entreprises. Ces entreprises ont également reçu un total de 59,9 millions de dollars provenant d'investissements privés.

L'AVENIR

En 2011-2012, le ministère mettra l'accent sur l'accélération de l'impact du Réseau ontarien d'excellence, misera sur la réussite d'autres programmes et initiatives en vigueur et donnera suite aux engagements pris en vertu de programmes et de lois.

LOIS

La *Loi de 2008 sur la Société ontarienne de financement de la croissance* établit la Société ontarienne de financement de la croissance en tant que personne morale sans capital-actions. Elle précise que la Société est un mandataire de la Couronne du chef de l'Ontario et doit s'occuper de l'intérêt du gouvernement de l'Ontario dans la société en commandite appelée Fonds ontarien de capital-risque.

Le *Règlement de l'Ontario 278/09* pris en application de la *Loi de 2008 sur la Société ontarienne de financement de la croissance* stipule que la Société acquière un portefeuille de placement dans des entreprises que la Société considère comme des entreprises de technologies émergentes, s'en occupe et le gère. Ce fonds est appelé Fonds ontarien de développement des technologies émergentes en français.

L'exonération fiscale ontarienne pour la commercialisation, administrée conjointement par le MRI et le ministère du Revenu, est un programme légiféré en vertu de la *Loi sur l'imposition des sociétés* et de la *Loi de 2007 sur les impôts*. L'application de ces lois incombe au ministère des Finances.

La *Loi de 2010 sur le développement des technologies de l'eau et la conservation de l'eau* a été adoptée en novembre 2010. Elle favorisera la création et l'exportation de technologies novatrices en matière d'eau propre, fera la promotion de la conservation de l'eau et générera des possibilités économiques dans la province.

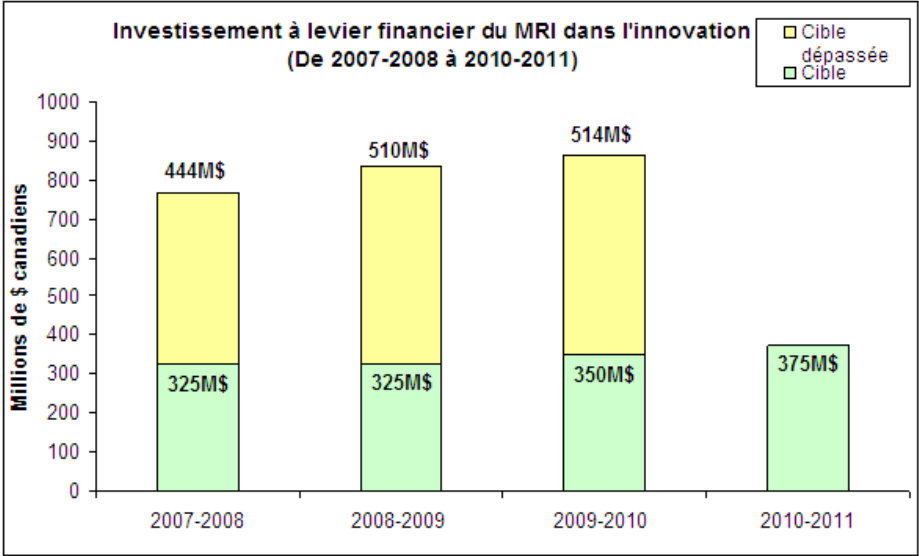
La Loi autorise la création du Projet de développement accéléré des technologies de l'eau (TechnEAU Plus), un centre technologique qui rassemble l'industrie, les universités et le gouvernement afin de développer ce secteur et d'en faire la promotion à l'étranger.

La Loi permet de plus au gouvernement d'établir des normes de conservation de l'eau, d'encourager la conservation de l'eau au sein des organismes publics et d'exiger que des institutions du secteur public élargi se dotent de plans de conservation de l'eau.

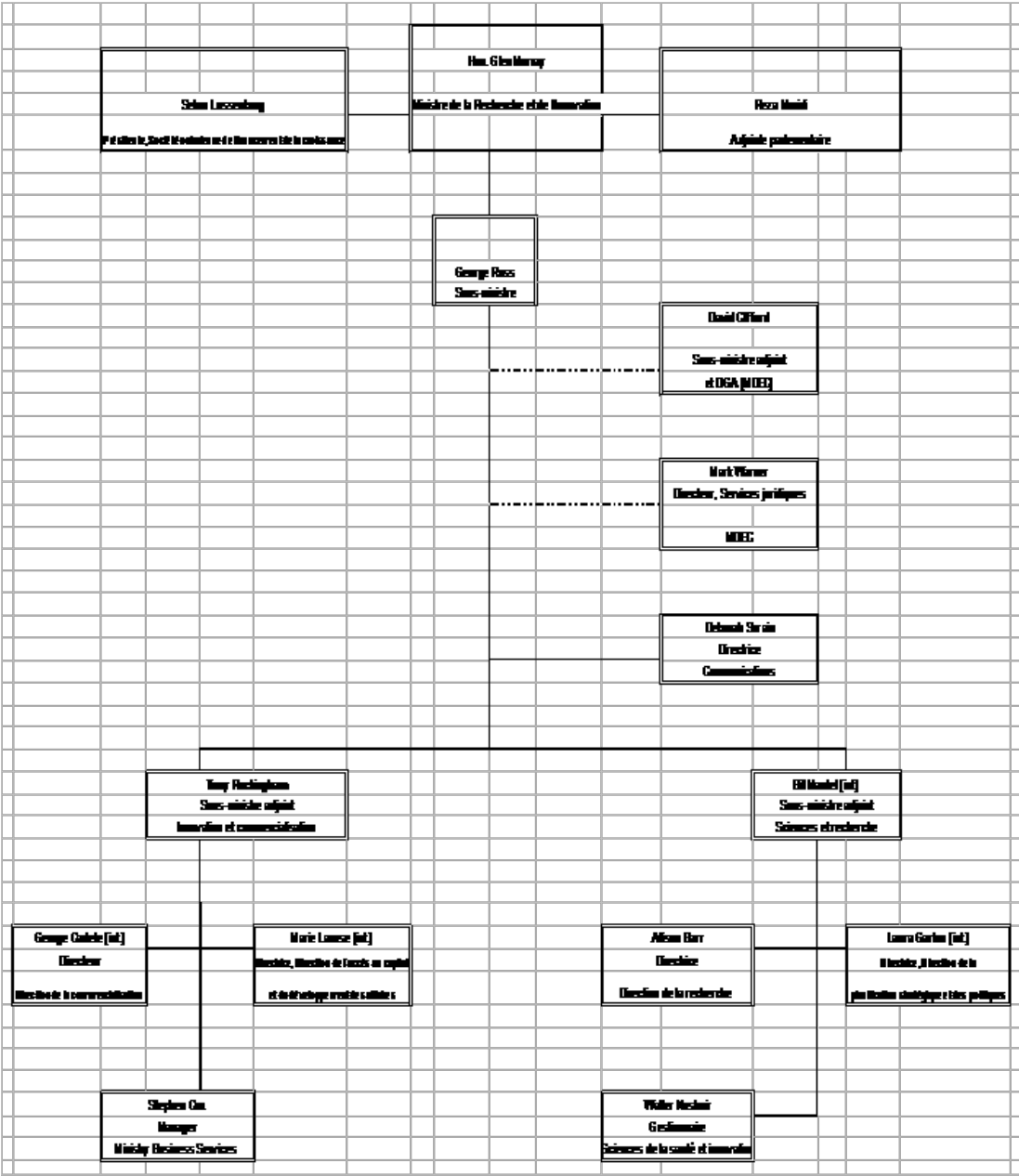
MESURE DE PERFORMANCE

Le ministère recueille de l'information sur ses activités au moyen d'une série de mesures de performance, y compris les investissements à levier financier dans le secteur de l'innovation. Cette mesure procure de l'information sur les investissements de partenaires et partagés prévus dans des projets de recherche et de commercialisation financés par le ministère. Il s'agit d'un indicateur important, car il révèle le rôle joué par le ministère à titre de facilitateur et de générateur d'investissements ainsi que la participation financière du secteur privé, du gouvernement fédéral et d'autres intervenants aux initiatives ontariennes de recherche et de commercialisation.

Chaque année, on dépasse les objectifs fixés en ce qui concerne les investissements à levier financier. En 2009-2010, ces investissements étaient de 514 millions de dollars, soit une hausse de 4 millions de dollars par rapport à l'année précédente et de 164 millions de dollars par rapport à l'objectif fixé.



ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE



ORGANISMES, CONSEILS ET COMMISSIONS

Organisme d'exploitation

Société ontarienne de financement de la croissance

La Société ontarienne de financement de la croissance (SOFC ou la Société) a été créée aux termes de la Loi de 2008 sur la Société ontarienne de financement de la croissance, qui est entrée en vigueur le 1^{er} février 2009. Le conseil d'administration provisoire de la SOFC est formé principalement de fonctionnaires qui ont été nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil le 4 février 2009. Selma Lussenburg a été nommée présidente en février 2011.

La SOFC est un mandataire de la Couronne et est considérée comme une entreprise opérationnelle. En vertu de la Loi, les objets de la Société sont les suivants :

- s'occuper de l'intérêt du gouvernement de l'Ontario dans la société en commandite appelée Fonds ontarien de capital-risque SC, et notamment le recevoir, le détenir et l'administrer;
- acquérir un portefeuille de placement dans des entreprises que la Société considère comme des entreprises de technologies émergentes, s'en occuper et le gérer. Ce fonds est appelé Fonds ontarien de développement des technologies émergentes en français;
- réaliser les autres objets précisés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

D'autres objets de la Société ont été ajoutés plus tard en 2009 par l'entremise du Règlement de l'Ontario 278/09 pris en application de la Loi de 2008 sur la Société ontarienne de financement de la croissance.

L'exercice de la Société débute le 1^{er} avril et prend fin le 31 mars de l'année suivante. Dans les 90 jours suivant la fin de l'exercice, le conseil d'administration présentera au ministre de la Recherche et de l'Innovation un rapport annuel faisant état de ses affaires et comprenant des états financiers vérifiés.

Organismes consultatifs

Conseil consultatif du Fonds pour la recherche en Ontario

Le Conseil consultatif du Fonds pour la recherche en Ontario se prononce sur les demandes présentées dans le cadre des programmes de recherche de l'Ontario, qui versent des fonds aux chercheurs de talent et financent les besoins en matière d'infrastructure et de fonctionnement. Le Conseil fait des recommandations au ministre selon les mérites d'un projet et sa concordance avec les buts du programme correspondant et, au besoin, conseille et aide le ministre. Il se prononce notamment sur les demandes présentées dans le cadre du Fonds pour la recherche en Ontario (FRO), du Programme de bourses de nouveaux chercheurs (BNC). Le FRO finance l'infrastructure, le fonctionnement et les frais généraux pour soutenir la R-D de pointe dans les établissements de recherche de l'Ontario. La BNC appuie les chercheurs qui se distinguent tôt dans leur carrière.

PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ DU MINISTÈRE 2011-2012

INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE

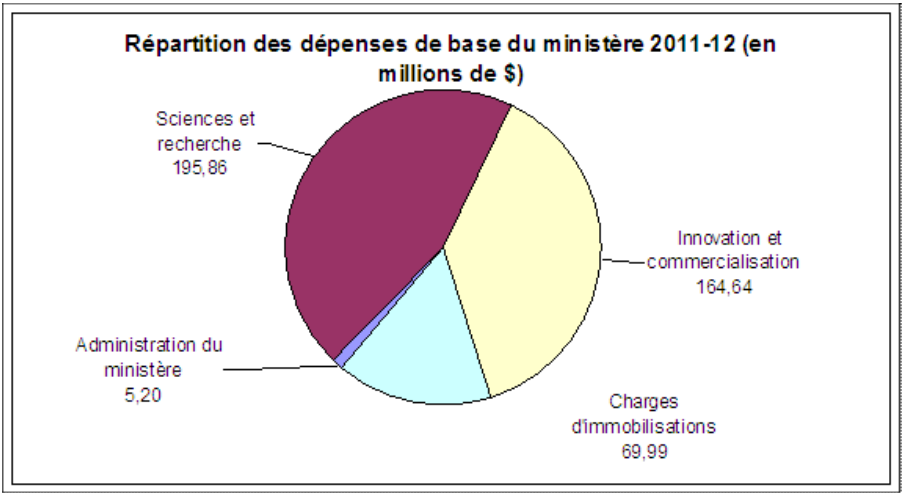


Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2011-2012

Nom du programme	Dépenses prévues du ministère (M\$)
Charges de fonctionnement *	
Administration du ministère	5,2039
Sciences et recherche	195,8575
Innovation et commercialisation	164,6426
Total - Charges de fonctionnement *	365,7040
Charges d'immobilisations *	69,9860
Total – Charges de fonctionnement et d'immobilisations, sauf les actifs *	435,6900

Actifs de fonctionnement	4,327 0
Immobilisations	0,001 0

*Ne tient pas compte des redressements de consolidation

Tableau 2 : Sommaire — Fonctionnement et immobilisations par crédit

Le ministère met l'accent sur les activités appuyant un Ontario plus fort qui créent des emplois pour l'économie d'aujourd'hui et de demain. Pour ce faire, il met en œuvre des politiques et des programmes de recherche et d'innovation fondés sur les conseils d'experts afin d'obtenir l'excellence, la performance et les résultats recherchés; collabore étroitement avec ses ministères partenaires pour mettre en œuvre des programmes qui seront bénéfiques sur le plan social, environnemental et économique; favorise l'instauration d'une culture de l'innovation; et fait connaître l'Ontario sur la scène nationale et internationale comme une économie et une société axées sur l'innovation.

Les priorités principales du ministère sont les suivantes : tirer parti de l'excellence ontarienne en recherche et commercialisation; axer les investissements sur les domaines où l'Ontario peut être compétitif sur la scène internationale; mettre à profit les compétences, les connaissances et le financement; établir un climat commercial favorisant l'innovation; et renforcer le rôle d'agent de changement du gouvernement de l'Ontario.

Crédits et programmes	Prévisions 2011-2012 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2010-2011		2010-2011*		Chiffres réels 2009-2010 \$
		\$	%	Prévision \$	Chiffres réels prévisibles \$	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS						
Progr. de la recherche et de l'innovation	435,624,000	(20,079,400)	(4%)	455,703,400	413,463,691	384,062,889
Total, y compris mandats spéciaux	435,624,000	(20,079,400)	(4%)	455,703,400	413,463,691	384,062,889
Moins: Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Total à voter	435,624,000	(20,079,400)	(4%)	455,703,400	413,463,691	384,062,889
Mandats spéciaux	-	-	-	-	-	-
Crédits législatifs	66,014	-	-	66,014	47,291	28,034
Redressement de consolid. net - Collèges	-	3,600,000	(100%)	(3,600,000)	(267,384)	(850,554)
Redressement de consolid. net - Hôpitaux	(26,267,000)	(7,887,000)	43%	(18,400,000)	(25,407,723)	(37,427,167)
Autre redressement - Société ontarienne de financement de la croissance	(38,895,600)	-	-	(22,200,000)	(22,279,000)	(8,161,582)
Total du ministère - Foncti. et immobil.	369,567,014	(42,022,400)	(10%)	411,529,414	365,556,865	337,651,620
ACTIFS DE FONCTIONNEMENT ET IMMOBILISATIONS						
Progr. de la recherche et de l'innovation	4,328,000	(3,522,000)	(81%)	7,850,000	-	-
Total à voter - Actifs	4,328,000	(3,522,000)	(81%)	7,850,000	-	-

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées en raison des changements relatifs à l'organisation du ministère et à la structure de ses programmes. Les chiffres réels prévisibles correspondent aux données financières figurant dans le budget de l'Ontario.

Principaux résultats en matière de rendement pour l'exercice 2009-2010

Résultats en matière de rendement du MRI pour ses mesures clés pour l'exercice 2009-2010 :

- Chaque année, on dépasse les objectifs fixés en ce qui concerne les investissements à levier financier. En 2009-2010, ces investissements étaient de 514 millions de dollars, soit une hausse de 4 millions de dollars par rapport à l'année précédente et de 164 millions de dollars par rapport à l'objectif fixé.

Tableau 3 : Dépenses ministérielles 2010-2011

--	--

	Dépenses ministérielles réelles provisoires (M\$)
Fonctionnement	304,4
Immobilisations	61,1
Effectif (au 31 mars 2011)	153,3

GLOSSAIRE

ACDF	Autres charges directes de fonctionnement
ARRT	Alliance pour la recherche de la région de Toronto
BNC	Bourses de nouveaux chercheurs
BRP	Bourses de recherche postdoctorale
CCPISB	Conseil consultatif du Programme d'investissement dans le secteur biopharmaceutique
CCROE	Conseil consultatif du Réseau ontarien d'excellence
CEO	Centres d'excellence de l'Ontario
EFOC	Exonération fiscale ontarienne pour la commercialisation
ER-FRO	Programme d'excellence en recherche du Fonds pour la recherche en Ontario
FAI	Fonds d'accélération des investissements
FESE	Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents
FOCR	Fonds ontarien de capital-risque
FODTE	Fonds ontarien de développement des technologies émergentes
FPPI	Fonds pour les projets pilotes d'innovation
FRO	Fonds pour la recherche en Ontario
GL ²	volet Leadership mondial en génomique et en sciences de la vie
ICGC	International Cancer Genome Consortium
IORC	Institut ontarien de recherche sur le cancer
FOFC	Programme des fonds ontariens de financement de la commercialisation

IR-FRO	Programme d'infrastructure de recherche du Fonds pour la recherche en Ontario
MaRS	District de la découverte MaRS
MDEC	Ministère du Développement économique et du Commerce
MRI	Ministère de la Recherche et de l'Innovation
OMERS	Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario
PAA	Programme d'accélération des affaires
PC	Prix catalyseur
PD	Prix Découverte
PCISP	Programme de collaboration entre les industries et le secteur postsecondaire
PCSI	Programme de collaboration stratégique à l'échelle internationale
PISB	Programme d'investissement dans le secteur biopharmaceutique
PMCFE	Programme de mentorat commercial et de formation à l'entrepreneuriat
PME	Petites et moyennes entreprises
PSPC	programme Soyez prêts à commercialiser
R-D	Recherche-développement
RRI	Réseau régional d'innovation
Réseau EXCEL	Réseau ontarien d'excellence
ROC	Réseau ontarien de commercialisation
SOFC	Société ontarienne de financement de la croissance
T-STOP	Programme de participation des enseignants à la recherche scientifique et technologique
Y-STOP	Programme de sensibilisation des jeunes aux sciences et à la technologie